

RÈGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français.

17^{ème} RALLYE RÉGIONAL MODERNE DU VAL DADOU **17-18 MAI 2025**

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement et Ouverture des engagements : Lundi 10 mars 2025

Clôture des engagements : Lundi 5 mai 2025 à minuit, **LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.**

Mise à disposition du carnet d'itinéraire :

Dimanche 11 mai 2025 : 8h à 12h et 14h à 18h - 7 passage Jean Rostand 81300 GRAULHET.

Samedi 17 mai 2025 : 8h à 12h et 14h à 18h - Forum 63, avenue Saint Exupéry 81300

GRAULHET.

Dates et heures des Reconnaissances : Dimanche 11 mai 2025 : 8h à 12h et 14h à 18h

Samedi 17 mai 2025 : 8h à 12h et 14h à 18h

Vérifications Administratives :

Samedi 17 mai 2025 de **14h à 19h** Au FORUM de GRAULHET 63, avenue Saint Exupéry

Vérification Techniques des voitures :

Samedi 17 mai 2025 de **14h15 à 19h15** Au FORUM de GRAULHET 63, avenue Saint Exupéry

Mise en parc fermé : Esplanade du FORUM de GRAULHET 63, avenue Saint Exupéry

1ère Réunion des Commissaires Sportifs :

Samedi 17 mai 2025 à **18h00** Au FORUM de GRAULHET 63, rue Saint Exupéry

Publication des équipages admis au départ :

Samedi 17 mai 2025 à **20h15** Au FORUM de GRAULHET

Publication des heures et ordres de départ :

Samedi 17 mai 2025 à **20h15** Au FORUM de GRAULHET

Départ 1ère voiture:

Dimanche 18 mai 2025 à **8h00 (heure du 1^{er} VHC)** du FORUM de GRAULHET

Arrivée 1ère voiture:

Dimanche 18 mai 2025 à **15h58 heure d'entrée du 1^{er} VHC** au FORUM de GRAULHET

à **16h22 heure d'entrée du 1^{er} MODERNE** au FORUM de

GRAULHET

Vérifications finales:

Dimanche 18 mai 2025 **dès l'arrivée de l'épreuve**, TAUX HORAIRE 60€ TTC, au Garage BOUSQUET 2, rue Jean Mermoz 81300 GRAULHET.

Publication des résultats du rallye :

Dimanche 18 mai 2025 **30mn maxi** après l'arrivée du dernier concurrent au Parc Fermé, au FORUM.

Remise des Prix :

Dimanche 18 mai 2025 à **18h00** au FORUM de GRAULHET avenue Saint Exupéry

ARTICLE 1.P - ORGANISATION

L'ASA du VIGNOBLE TARNAIS, 53 avenue Jean Béranguier 81800 COUFFOULEUX, en collaboration avec l'Écurie AUTO SPORT PASSION 7 passage, Jean Rostand 81300 GRAULHET organise les

17-18 mai 2025 le 17^{ème} RALLYE RÉGIONAL MODERNE DU VAL DADOU.

Le présent règlement a été enregistré à la Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées sous le permis d'organisation:

N° R14 du 26.02/25

Visa FFSA N° 167 du 26.02/25 Délivré par la Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées.

Comité d'Organisation

Organisateur Administratif : ASA du Vignoble Tarnais - 53 avenue Jean Béranguier 81800 COUFFOULEUX ;

Organisateur Technique : AUTO SPORT PASSION 7, passage Jean Rostand 81300 GRAULHET ;

Comité d'Organisation : Président Marc BASCUGNANA, Antony FIORET, Jennifer ALLUAUME, Christophe FORGEOT, Sonia BÉLIÈRES, et les membres de l'association.

Secrétariat du Rallye

AUTO SPORT PASSION 7, passage Jean Rostand 81300 GRAULHET

Mobile: 07 62 87 78 43 Jennifer ALLUAUME

Email : auto.sport.passion@hotmail.com

Tableaux officiels d'Affichage : PC du Rallye, 63, avenue Saint Exupéry au FORUM 81300 GRAULHET

Numérique avec l'application Sportity

Permanence du Rallye

Le Samedi 17 mai 2025 et Dimanche 18 mai 2025 de 7h à 21h

FORUM de GRAULHET 63, avenue Saint Exupéry 81300 GRAULHET.

Tél : 07 62 87 78 43 Jennifer ALLUAUME

1.1P – OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

Collège Commissaires Sportifs:

Marcel CABROL **Président** Lic n° 14 590/0915

Francis MARTY..... Lic n° 241 841/0915

Carine ROUANET..... Lic n° 298 583/0903

Directeur de Course : Yves ESCLOUPÉ..... Lic n° 76 046/0903

Directeurs de course adjoints : Audrey HERRERO..... Lic n° 191 264/0915

Eric LAURENS Lic n° 133 555/0915

Directeurs de course délégués aux ES : Jacques ÉTIENNE..... Lic n° 17 167/0905

Alain SALAVILLE..... Lic n° 216 403/0904

Commissaires Techniques: André FOURMENT **Responsable**Lic n° 6 222/0907

Serge LARQUEY Lic n° 8 454/1006

Bernard SANGLA.....Lic n° 8 230/0901

Aurélien PINHO.....Lic n° 259 271/0915

Alain FARNIERE.....Lic n° 64 948/0901

Responsable Classement : Monique BOUGEOIS.....Lic n° 132 559/1004

Commissaires Sportifs Relations Concurrents : Myriam BERTRAND PUECH **Responsable** Lic n° 113 568/0915

Jacques JONQUIÈRES.....Lic n° 9 859/0905

Médecin: Mohamed EL RAKAAWI.....Lic n° 49 435/0910

Directeur de Course Voiture BBR : Bernard GALARD.....Lic n° 4 608/0901

Voiture DAMIER : Jean-Bernard VAYSSIÈRE.....Lic n° 29 335/0915

Responsable de la Presse : Marie-Hélène GÉROMIN.....Lic n° 198 015/0915

Excepté les Commissaires Sportifs membres du Collège, tous les Officiels de l'Épreuve sont aussi Juges de Faits de droit.

1.2P - ÉLIGIBILITÉ

Le 17^{ème} Rallye Régional Moderne Val Dadou, compte pour : **La Coupe de France des Rallyes 2025, coefficient 2 ;**
Le Championnat de la Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées 2025, coefficient 2 ;
Le Challenge des Commissaires Occitanie Pyrénées 2025.

1.3P - VÉRIFICATIONS

Les équipages engagés recevront un SMS accusant réception de l'engagement.

Les vérifications auront lieu le Samedi 17 mai 2025 au Forum de GRAULHET

Les administratives : de 14h à 19h

Les techniques : de 14h15 à 19h15

Parc remorque obligatoire : parking du Pôle d'Aménagement Secteur Routier, avenue Saint Exupéry (voisin du FORUM).

Les vérifications finales seront effectuées à partir de 16h00 le Dimanche 18 mai 2025 au :

Garage BOUSQUET

2, rue Jean Mermoz 81300 GRAULHET

Taux Horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC.

ARTICLE 2.P - ASSURANCES

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 3.P - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P DEMANDE D'ENGAGEMENT– INSCRIPTIONS

3.1.5P Toute personne qui désire participer au 17^{ème} Rallye Régional du Val Dadou, doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe ou téléchargée, dûment complétée, avant: **le 5 mai 2024 minuit, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.**

3.1.10P Le nombre des engagés est fixé à **120 voitures maximum MODERNE et VHC.**

3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés:

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 270 €

- Sans la publicité facultative des organisateurs : 540 €

20 € de réduction pour les équipages entièrement affilié A.S.A du VIGNOBLE TARNAIS.

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement ;

Lors des vérifications administratives présenter les originaux suivants:

- licence des 2 membres d'équipage ;
- permis de conduire des 2 membres d'équipage ;
- attestation de l'autorisation de prêt de véhicule du propriétaire de la voiture ;
- Le passeport technique de la voiture.

Les chèques sont à libeller à l'**ordre d'AUTO SPORT PASSION 7**, Passage, Jean Rostand 81300 GRAULHET.

3.2P ÉQUIPAGES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

3.3P ORDRE DES DÉPARTS

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

Le Rallye Moderne prendra le départ **après** le Rallye VHC pendant toute la durée de l'épreuve

ARTICLE 4.P - VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.3P ASSISTANCE

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Le parc d'assistance ouvrira le samedi 17 mai 2025 dès 8h.

L'assistance se fera uniquement dans le Parc d'assistance du Forum de GRAULHET.

4.3.2.1P PARC D'ASSISTANCE

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Dans le Parc d'assistance il est demandé aux concurrents de disposer sous chaque voiture de course une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures, de tenir à proximité immédiate et de manière visible, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans, **de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets. Bâche sous élément moteur du véhicule assistance et piquetage interdit.**

ARTICLE 5P - VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

5.2P PUBLICITÉ

Les publicités obligatoires et facultatives seront communiquées par un additif au présent Règlement Particulier. Sauf accord préalable écrit de l'organisation, la pose de tout support publicitaire sur le parcours du Rallye et à proximité immédiate est strictement interdite.

Toute action publicitaire ou de promotion s'appuyant sur l'image du Rallye VAL DADOU 2025, devra être autorisée par l'organisation.

ARTICLE 6.P - SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

6.1P DESCRIPTION

Le 17^{ème} Rallye Régional MODERNE VAL DADOU représente un parcours total de **139.090** km. Il est divisé en:

- Une Étape et 3 sections
- Six Épreuves Spéciales d'une longueur totale de 39,900 km.

Les Épreuves Spéciales Chronométrées sont :

- ES 1 - 3 - 5 SAINT JULIEN 8,200 km x 3
- ES 2 - 4 - 6 CANGUILAN 5,100 km x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « HORAIRES ET ITINÉRAIRES »

Le Rallye MODERNE partira **après** le Rallye VHC.

LES CARNETS D'ITINÉRAIRES (ROAD-BOOK) SERONT DISPONIBLES après engagement, **le 11 mai 2025**

Local d'AUTO SPORT PASSION 7, passage Jean Rostand 81300 GRAULHET

Téléphones mobiles : 06 15 85 27 62 Sonia B

6.2P RECONNAISSANCES

Les reconnaissances devront s'effectuer dans le cadre de la réglementation F.F.S.A. et du **code de la route**.

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 3 passages maximum :

- Dimanche 11 mai 2025 de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- Samedi 17 mai 2025 de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Des contrôles seront mis en place par l'organisateur. Une feuille de pointage et un autocollant RECONNAISSANCE Seront incorporés dans le Carnet d'itinéraires qui sera remis à chaque équipage régulièrement engagé.

Certaines cordes seront piquetées le jour des reconnaissances ainsi que le jour de l'Épreuve.

ARTICLE 7.P - DÉROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

7.2P DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONTRÔLES

Au CH 6A le pointage en avance est autorisé.

7.2.11P Les signes distinctifs des commissaires sont:

- Commissaire Chef de Poste : chasuble orange imprimé CHEF DE POSTE
- Commissaire de route: chasuble orange imprimé COMMISSAIRE
- Commissaire Radio: chasuble jaune imprimé RADIO

ARTICLE 8.P - RÉCLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 9.P - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

ARTICLE 10.P - PRIX - COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A.

COUPES : Aux 3 premiers du scratch et à chaque 1^{er} de classe.

Challenge de l'Épingle Christian GÉROMIN (ES1-3-5) : le meilleur équipage recevra un lot en récompense.

LA REMISE DES COUPES SE DÉROULERA LE DIMANCHE 18 MAI 2025

à la suite au délai d'affichage.

AU PODIUM EXTÉRIEUR DU FORUM DE GRAULHET.